

Un important besoin en professionnels de santé d'ici 2035 en Normandie

En Normandie, le nombre de professionnels rapporté à la population est inférieur à la moyenne métropolitaine pour la plupart des métiers de santé. La région se situe notamment au dernier rang des régions métropolitaines pour sa densité en chirurgiens-dentistes libéraux, à l'avant-dernier rang pour celle en masseurs-kinésithérapeutes libéraux et au 10^e rang pour les infirmiers et les médecins généralistes libéraux. Les difficultés d'accès à certaines professions peuvent même être accentuées dans certains territoires. Ainsi, trois quarts des bassins de vie normands sont dépourvus de sage-femme libérale.

De nombreux professionnels actuellement en exercice pourraient cesser leur activité en Normandie d'ici 2035 pour partir en retraite, réaliser une mobilité géographique ou changer de statut (de libéral à salarié par exemple). Parmi les 22 professions médicales ou paramédicales appartenant au domaine de la santé, les besoins de remplacements liés aux départs sur la période 2023-2035 ont été estimés pour huit professions exercées en tant que libéral et six exercées en tant que salarié.

De plus, si la population régionale pourrait quasiment stagner (-1 %) voire diminuer (-4 %) à l'horizon 2035 selon le scénario de projection retenu, celle des personnes âgées de 75 ans ou plus augmenterait fortement (entre +42 % et +49 %), soit 150 000 en plus à l'horizon 2035. Les besoins en praticiens pourraient donc être accentués dans les professions pour lesquelles le recours s'intensifie avec l'âge. C'est en particulier le cas pour les infirmiers et les masseurs-kinésithérapeutes. Les besoins en professionnels libéraux induits par les évolutions démographiques sur cette période ont ainsi fait l'objet d'une estimation.

Dans ce contexte, le maintien de l'offre actuelle nécessiterait l'installation de 3 100 infirmiers libéraux, de 1 400 médecins généralistes libéraux et de 1 200 masseurs-kinésithérapeutes libéraux. Les autres professions libérales sont également concernées. Dans le cas des pédicures-podologues libéraux et des sages-femmes libérales, les besoins sont estimés à respectivement 300 et 150 praticiens, soit l'équivalent de la moitié des professionnels en exercice en 2023. Les 300 orthophonistes nécessaires à l'horizon 2035 représentent le tiers des effectifs actuels.

Parmi les professionnels exerçant en tant que salarié, plus de 8 200 infirmiers, 7 700 aides-soignants et 2 800 médecins pourraient ne plus exercer en Normandie d'ici 2035. Plus

de quatre sages-femmes salariées sur dix et une proportion équivalente de masseurs-kinésithérapeutes salariés seraient concernés, soit respectivement 400 et 370 praticiens.

Des enjeux importants de renouvellement des professionnels de santé

Les perspectives de cessation d'activité mettent ainsi en évidence d'importants enjeux de renouvellement des professionnels de santé dans la région. Dans cette étude, les flux de renouvellement ont été estimés sur la base de l'offre actuelle et de son maintien au même niveau, uniquement pour les professionnels de santé exerçant une activité libérale, à partir de deux hypothèses fortes. La première repose sur une prolongation des dynamiques d'installation observées entre 2019 et 2024. La seconde suppose que ces installations soient pérennes, c'est-à-dire que les professionnels nouvellement installés ne cesseraient pas leur activité ou ne quitteraient pas la région d'ici 2035.

Dans ce cadre, la prolongation des tendances sur le nombre d'installations dans les professions étudiées permettrait de compenser les cessations d'activité et de répondre à la demande de soins induite par l'évolution démographique dans les départements du Calvados, de la Manche et de la Seine-Maritime. En revanche, ces arrivées pourraient à peine compenser les besoins en médecins généralistes dans les départements de l'Eure et de l'Orne où la densité en généralistes est déjà nettement plus faible que dans le reste de la région. Dans l'Orne, les installations d'infirmiers ne seraient que très légèrement supérieures aux besoins estimés (300 arrivées contre un besoin d'environ 265 personnes), tandis que celles d'orthophonistes demeureraient insuffisantes pour couvrir les besoins.

Des besoins importants en infirmiers à l'horizon 2035 dans le Calvados

Dans le Calvados, la densité en professionnels de santé libéraux est supérieure à celle des autres départements normands pour presque toutes les activités étudiées. C'est particulièrement le cas pour les pharmaciens, orthophonistes et médecins généralistes, qui sont davantage présents qu'au niveau national. À l'inverse des autres départements normands, les densités en chirurgiens-dentistes, sages-femmes ou masseurs-kinésithérapeutes

sont un peu supérieures à la moyenne métropolitaine.

À l'horizon 2035, la population du département devrait rester quasi stable, avec une variation comprise entre -2 % et +1 % par rapport à 2023 selon les scénarios. Cependant, le nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus devrait fortement augmenter, de 46 % à 53 % selon le scénario, soit plus de 35 000 individus supplémentaires. Cette évolution démographique se traduira par des besoins importants en professionnels de santé, à la fois pour remplacer les cessations d'activité et pour répondre à l'accroissement de la demande de soins. De ce fait, les besoins en infirmiers libéraux à l'horizon 2035 sont estimés à 660 professionnels, l'équivalent de 80 % des effectifs en 2023. Parmi les infirmiers salariés, près d'un tiers, soit 1 850 praticiens, pourraient également cesser leur activité sur la même période.

Les besoins en médecins généralistes libéraux atteindraient près de 350 praticiens, soit plus de la moitié de leur effectif en 2023, tandis que 660 médecins salariés pourraient ne plus exercer. Les besoins en masseurs-kinésithérapeutes libéraux représenteraient environ 300 professionnels, soit près de 45 % de l'effectif en 2023. Par ailleurs, 80 masseurs-kinésithérapeutes salariés pourraient cesser leur activité à cet horizon. Pour les autres professions libérales, les besoins correspondraient à la moitié des effectifs de 2023 pour les pédicures-podologues (soit 70 praticiens), un peu moins de la moitié pour les pharmaciens (155) et les chirurgiens-dentistes (125) et un peu plus d'un tiers des orthophonistes (90). Parmi les salariés, les cessations concerneraient particulièrement les pharmaciens (72 % d'entre eux, soit près de 400 professionnels), et dans une moindre mesure, les sages-femmes (44 % d'entre elles, soit 90 praticiennes). Les besoins en aides-soignants seraient également importants et dépasseraient 1 700 salariés, soit 30 % des effectifs actuels.

Dans l'Eure, un déficit de professionnels de santé susceptible de s'accroître avec le vieillissement de la population

Dans l'Eure, le nombre de praticiens rapporté à la population est, pour la grande majorité des professions de santé observées, inférieur à celui des autres départements normands. Cette situation concerne notamment les huit professions libérales étudiées, en particulier les masseurs-kinésithérapeutes, moitié moins

présents qu'au niveau national, les infirmiers et les médecins généralistes. Comme au niveau régional, la présence de chirurgiens-dentistes et de sages-femmes y est faible. C'est de plus le seul département de la région où la densité de pharmaciens libéraux est inférieure au niveau national. En l'absence de grands établissements hospitaliers sur son territoire, les densités sont faibles pour les salariés, avec des écarts parfois marqués par rapport à la moyenne nationale, particulièrement pour les internes (quatre fois moins présents), les médecins (deux fois moins), les infirmiers et les aides-soignants. Seule la densité en aides médico-psychologiques dépasse la moyenne métropolitaine.

À l'horizon 2035, la population de l'Eure pourrait diminuer de 4 à 7 % selon les scénarios. Cependant, c'est dans ce département que le nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus pourrait le plus augmenter en Normandie, de 49 % à 57 % selon le scénario, soit environ 30 000 personnes supplémentaires.

Afin de maintenir le niveau d'offre de soins observé en 2023, lequel est déjà relativement faible, les besoins en infirmiers libéraux sont estimés à plus de 450 praticiens à horizon 2035, soit l'équivalent de 80 % des effectifs actuels. Parmi les infirmiers salariés, un tiers pourrait avoir cessé d'exercer à ce même horizon, soit plus de 900 professionnels, mais aussi plus de la moitié des médecins, salariés ou généralistes libéraux. Pour compenser les départs et faire face à l'évolution des besoins de la population, l'installation de près de 200 généralistes libéraux et de 370 médecins salariés pourrait être nécessaire. La moitié des pharmaciens libéraux et des pédicures-podologues libéraux pourraient également ne plus exercer à cet horizon. Concernant les masseurs-kinésithérapeutes, près de 170 professionnels libéraux pourraient être nécessaires ainsi qu'une cinquantaine exerçant comme salariés. Toujours à l'horizon 2035, les besoins en chirurgiens-dentistes libéraux sont estimés à 80 professionnels, juste pour maintenir la faible densité observée en 2023. Enfin, 950 aides-soignants salariés ainsi que près de la moitié des sages-femmes salariées pourraient ne plus exercer en 2035.

Dans la Manche, de nombreux départs attendus parmi les médecins généralistes libéraux

Dans la Manche, le nombre de professionnels de santé libéraux, rapporté à la population, est inférieur à la moyenne métropolitaine pour la grande majorité des professions, même si les écarts à la moyenne régionale sont modérés. La présence d'orthophonistes est plus particulièrement faible. Le département partage la faible densité régionale de chirurgiens-dentistes, de masseurs-kinésithérapeutes et, à un degré moindre, de sages-femmes. Seule la densité en infirmiers libéraux est nettement supérieure.

Pour les professions salariées, la densité est globalement proche du niveau régional. Elle est toutefois plus élevée pour les aides-soignants et particulièrement faible pour les auxiliaires de puériculture.

À l'horizon 2035, la population du département diminuerait de 2 % à 4 % selon le scénario. En parallèle, la part des personnes âgées de 75 ans ou plus, déjà importante au sein de la population manchoise (13 % contre 10 % au niveau métropolitain), pourrait atteindre 19 %, soit 5 points de plus qu'au niveau métropolitain. Leur nombre augmenterait ainsi de près de 30 000 individus.

Dans ce contexte, près de 3 médecins généralistes libéraux sur 5 pourraient cesser leur activité d'ici 2035. Ce serait aussi le cas de la moitié des infirmiers, chirurgiens-dentistes et pharmaciens libéraux ainsi que de 2 masseurs-kinésithérapeutes sur 5. Le simple maintien du niveau d'offre de soins actuel nécessiterait l'installation de près de 600 infirmiers libéraux, 200 médecins généralistes, 180 masseurs-kinésithérapeutes, 100 pharmaciens libéraux et 80 chirurgiens-dentistes. Concernant les salariés, les arrêts d'activité seraient nombreux pour les infirmiers et les aides-soignants, avec environ 1 300 départs dans chacune de ces professions. Près de la moitié des médecins salariés pourraient cesser d'exercer d'ici 2035, soit plus de 400 praticiens, ainsi que 3 pharmaciens salariés sur 4 (200 professionnels).

Dans l'Orne, une faible densité de professionnels libéraux et des besoins importants à l'horizon 2035

Dans l'Orne, la densité en professionnels de santé libéraux est particulièrement faible. Elle est trois fois moins élevée que la moyenne métropolitaine pour les sages-femmes. Elle est moitié moindre pour les orthophonistes, les masseurs-kinésithérapeutes et les chirurgiens-dentistes. Le département est également moins bien doté en médecins généralistes. En revanche, les densités d'infirmiers sont proches de la moyenne métropolitaine, voire supérieures pour les pédicures-podologues et pharmaciens. Le département figure parmi ceux ayant les plus fortes densités d'aides-soignants, d'aides médico-psychologiques et d'ambulanciers salariés, mais il reste moins bien pourvu en auxiliaires de puériculture, assistants dentaires, pharmaciens et chirurgiens-dentistes salariés.

À l'horizon 2035, la population du département pourrait diminuer de 4 à 7 % par rapport à 2023 selon les scénarios. Le nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus devrait quant à lui augmenter de 34 % à 40 %, soit un peu moins de 15 000 individus supplémentaires. Les besoins en professionnels de santé pourraient donc encore s'accroître dans les prochaines années.

Plus de 60 % des médecins généralistes libéraux en exercice dans l'Orne pourraient cesser leur activité d'ici 2035 (soit 100 praticiens) ainsi que la moitié des médecins salariés (320). Concernant les infirmiers, les besoins à l'horizon 2035 sont estimés à 265 professionnels libéraux, soit 70 % des infirmiers libéraux en exercice en 2023, et à 800 infirmiers salariés, soit un tiers des effectifs en 2023. Les besoins en masseurs-kinésithérapeutes libéraux s'élèveraient à environ 70 professionnels (40 % de l'effectif en 2023), tandis qu'une cinquantaine de masseurs-kinésithérapeutes salariés pourraient également cesser d'exercer. Les besoins en pédicures-podologues représenteraient plus de la moitié des effectifs actuels (soit une trentaine). Parmi les autres professions salariées, les besoins seraient particulièrement élevés pour les pharmaciens : 77 % d'entre eux, soit 120 pharmaciens, pourraient cesser d'exercer d'ici 2035. En volume, les besoins en aides-soignants salariés seraient importants, avec plus de 900 départs.

La moitié des médecins généralistes et des infirmiers pourrait ne plus exercer d'ici 2035 en Seine-Maritime

En Seine-Maritime, le nombre de professionnels de santé libéraux rapporté à la population est globalement supérieur à la moyenne régionale. Bien que légèrement inférieures aux moyennes métropolitaines, les densités en sont généralement proches, à l'exception des masseurs-kinésithérapeutes et chirurgiens-dentistes, nettement en retrait, comme au niveau régional. À l'inverse, avec la présence de grands établissements hospitaliers sur son territoire, la densité des professionnels salariés est souvent supérieure à la moyenne métropolitaine, en particulier celle des infirmiers (94 pour 10 000 habitants contre 81) et des aides-soignants (78 contre 68).

À l'horizon 2035, la population du département devrait rester stable par rapport à 2023, avec une variation comprise entre -2 % et +1 % selon les scénarios. En revanche, le nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus devrait fortement augmenter : de 39 % à 46 % selon le scénario (soit plus de 50 000 individus supplémentaires). Elles représenteraient alors un habitant du département sur sept, contre un sur dix en 2023. Ces évolutions démographiques pourraient se traduire par des besoins importants en professionnels de santé.

À l'horizon 2035, la moitié des médecins généralistes et des infirmiers pourraient cesser leur activité en tant que libéral dans le département. Le maintien du niveau de l'offre de soins actuel nécessiterait l'installation de plus de 1 100 infirmiers, 600 médecins généralistes, 460 masseurs-kinésithérapeutes, 200 chirurgiens-dentistes et une centaine d'orthophonistes et de pédicures-podologues. Concernant les professionnels salariés, plus de 3 300 infirmiers, 2 800 aides-soignants et plus d'un millier de médecins pourraient aussi ne plus exercer à cet horizon. ●